

tre des affaires étrangères, avait même été adjoint spécialement au général Duchesne pour l'assister dans les négociations qui devaient suivre le succès de armes françaises.

Ce sont ces instructions qui ont été suivies le 1^{er} octobre par le chef de l'expédition.

Le régime qui sera établi à Madagascar n'est pas l'annexion, mais c'est un protectorat très étroit, plus vigoureux que celui qui existait jusqu'ici et qui, tout en conservant le cadre de l'organisation hova, placera l'administration tout entière de l'île sous la main de la France, de manière à assurer sa prépondérance exclusive.

La reine actuelle, qui s'est soumise par l'acceptation des conditions faites par les vainqueurs sera maintenue. Mais le premier ministre, qui a été l'âme de la résistance, sera transporté hors de l'île et remplacé.

Le service de la ligne d'étapes entre la côte et la capitale de l'Émyrne sera fait exclusivement par des troupes noires. A celles se trouvant déjà dans le corps expéditionnaire de Madagascar vont venir se joindre cinq cents tirailleurs haouassas, qui sont en route depuis quelque temps, et à la veille d'arriver à Majunga.

* * *

Le premier concile de la province ecclésiastique de Montréal s'est tenu à la cathédrale de cette ville sous la présidence de Mgr l'archevêque Fabre.

Les décrets de ce concile ont été envoyés à Rome et ne seront publiés qu'après avoir reçu l'approbation du Saint-Père.

Avant de se séparer, les évêques de la province de Montréal ont rédigé une admirable lettre pastorale sur la presse, ses devoirs, ses abus, les droits de l'Eglise et de l'Etat à son égard et les devoirs des fidèles à son endroit.

La presse est une des plus grandes puissances morales de notre temps et nos supérieurs ecclésiastiques montrent une fois de plus toute leur sollicitude à l'égard du peuple fidèle en l'éclairant sur ce sujet devenu d'une si grande importance à notre époque.

* * *

Les nouveaux édifices élevés pour l'usage de l'Université Laval à Montréal ont été inaugurés dans une séance solennelle présidée par Mgr le Vice-Chancelier.

Désormais l'Université aura des locaux vraiment dignes d'elle et de la grande œuvre qu'elle est appelée à faire.

En remplacement du Vice Recteur, M. l'abbé Proulx démissionnaire, le conseil de l'Université a nommé M. le chanoine Raciocot, primicier de la cathédrale de Montréal.

Qu'il nous soit permis d'offrir au nouveau Vice Recteur nos respectueuses félicitations.
